

Assemblée Bourgeoisiale du 12 décembre 2022

Présidence : M. Jacques BERRA

Présences : Le Conseil Municipal

Mme Julie Vieux, M. Cihan Karagulle de l'administration communale
24 Bourgeois (ses) ont répondu à la convocation, la majorité est de 13

Salle : Salle polyvalente du Palladium

1. Ouverture de l'Assemblée par le président de la Commune

Le Président Jacques Berra ouvre l'Assemblée convoquée conformément à la Loi sur les communes du 05 février 2004.

L'Assemblée Bourgeoisiale a été convoquée par affichage au pilier public le 22 novembre 2022 selon *art 9 de la Loi sur les communes, al 1 qui précise que : Les Assemblée primaires sont convoquées par affichage au pilier public 20 jours au moins avant la date de la séance.*

L'ordre du jour ci-après décrit a été arrêté en séance du Conseil Municipal le 21 novembre 2022.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée par le Président de Commune
2. Désignation de scrutateurs (trices)
3. Approbation du PV de l'Assemblée Primaire Bourgeoisiale du 20 juin 2022
4. Présentation du budget 2023 de la Bourgeoisie
5. Approbation du budget 2023 de la Bourgeoisie
6. Divers

Aucune remarque n'est à formuler sur l'ordre du jour et il est accepté.

2. Désignation de scrutateurs (trices)

Est désigné scrutateur :

M. Emmanuel Avanthay



Assemblée Bourgeoisiale du 12 décembre 2022

3. Approbation du PV de l'Assemblée Bourgeoisiale du 20 juin 2022

Le procès-verbal a été tenu à disposition des bourgeois(es) durant le délai de convocation de l'Assemblée Bourgeoisiale de ce soir.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Bourgeoisiale du 20 juin 2022 est accepté selon le détail ci-après :

Oui : 24

Non : 0

Abstention : 0

4. Présentation du Budget 2023 de la Bourgeoisie

JB présente le Budget 2023 de la Bourgeoisie selon le détail annexé.
(Document joint no 1)

Questions :

Ulysse Avanthay :

Quelle est la valeur des chalets (assurances) ?

JB : ED va se renseigner et rendra réponse à M. Avanthay, dès que possible.

5. Approbation du Budget 2023 de la Bourgeoisie

Le Budget 2023 de la Bourgeoisie est accepté selon le détail ci-après :

Oui : 24

Non : 0

Abstention : 0

6. Divers

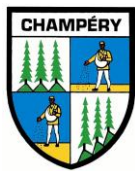
Bertrand Perrin : Y-a-t-il toujours des subventions pour le reboisement ?

JB : Non plus pour l'instant. Le problème actuellement c'est le bostryche. On reçoit de l'aide pour les forêts de protection. Et on refait de la replantation.

Avons demandé des subventions pour traiter le bostryche.

Un parc témoin a été établi au Boutchie pour faire des tests pour les essences futures.

L'autre problème, c'est le cerf.



Assemblée Bourgeoisiale du 12 décembre 2022

La parole n'étant plus demandée, **JB** clôt l'Assemblée à 18 h 55

Bourgeoisie de Champéry

Le président Le secrétaire

Jacques Berra Etienne Délez

Annexes :

- **-1- fascicule du Budget 2023**
- **-1- Procès-verbal de l'Assemblée du 20 juin 2022.**